

## LEUZE-EN-HAINAUT

# Carrefour obtient son permis en recours

**L'arrivée d'un Carrefour Market dans la zone PME semblait avoir du plomb dans l'aile, mais la Région a accordé le permis. Un peu à la surprise générale.**

• Pierre-Laurent CUVELIER

Peu de monde ignorait encore à Leuze les intentions de l'enseigne Carrefour (groupe Mestdagh) de s'établir dans le zoning PME. Le promoteur, la SA Databuild, avait d'ailleurs acquis des terrains, d'une superficie de 85 ares, à la rue de l'Artisanat.

On croyait pourtant que le projet de Carrefour Market était enterré après l'avis défavorable rendu par la Région et surtout le refus de permis signé par la Ville.

Mais c'était sans compter sur un recours introduit contre cette décision par Databuild. Et contre toute attente, la société a obtenu gain de cause auprès de la commission des recours en charge des implantations commerciales (SPW).

« Une décision aberrante »

En date du 15 mars, Carrefour a ainsi obtenu son permis inté-

C'est à cet endroit que le groupe Mestdagh va ériger une surface commerciale de près de 2 000 m<sup>2</sup>.



gré qui lui permettra de s'implanter en périphérie leuquoise. Son futur magasin occupera une superficie nette de 1939 m<sup>2</sup> dans la zone PME, face aux cellules abritant les établissements Action, Poils et Plumes... Le projet, repris en ZACC au plan de secteur, prévoit l'aménagement de 96 places de parking ainsi que de 10 emplacements pour les vélos. À terme, quinze personnes devraient être engagées à temps plein pour une vingtaine de temps partiel.

Le collège communal a encore

## Un projet qui nuit au centre-ville ?

C'est une tendance générale, face à la rareté des terrains disponibles en ville, les enseignes alimentaires lorgnent de plus en plus sur la périphérie proche.

Le groupe Lidl fut le premier à réussir son pari en inaugurant, voici quatre mois, un magasin ultramoderne en haut de la rue du Bois-Blanc.

La venue de Carrefour risque-t-elle de déstructurer l'offre existante ? L'observatoire du commerce n'est en tout cas pas favorable à la construction d'un Carrefour Market dans le zoning de l'Artisanat, pointant notamment une accessibilité perfectible au site. « Le projet dessert la Ville et risque de nuire à l'équilibre de la mixité commerciale ». P.-L.C.

une possibilité de s'opposer à l'arrivée de Carrefour en portant l'affaire devant le Conseil d'État. « Je ne crois pas que nous irons en recours pour demander la suspension ou l'annulation du projet car la procédure est très lourde », nous dit l'échevin Lucien Rawart, qui juge regrettable et aberrante la position de la cellule des recours.

« On nous dit qu'il aurait fallu mentionner dans l'acte de vente que l'on excluait tout commerce de type alimentaire mais cela figure dans nos plans d'aménagement de la zone. Quoi qu'il en soit, l'ouverture d'un Carrefour Market va faire mal aux magasins du centre-ville comme Match, qui est déjà en difficulté », prédit-il.

Au moment de justifier le rejet du permis, les autorités locales avaient jugé incompatible l'implantation d'une surface alimentaire, eu égard à la vocation initiale du zoning plutôt réservé aux PME.

Le groupe Mestdagh, par le biais de Databuild, ne partage pas du tout cet avis et avance que le projet va apporter « une plus value vis-à-vis des autres commerces, d'autant que le Proxy Delhaize vient de fermer ses portes au centre-ville [...]. Les autorités communales ont soutenu le projet depuis le départ puisqu'elles ont exproprié des parcelles en ayant bien conscience du projet. » ■

## WASMES-A.-B.

## Se souvenir de 14-18



Le monument aux morts de la Grande Guerre, l'un des points de chute de la marche pour la paix.

Dans quelques mois, nous commémorerons le centenaire de l'armistice du 11 novembre 1918.

Un atelier se tiendra à Wasmes-A.-B. ; il vous propose d'évoquer les souvenirs laissés par ceux qui ont vécu cet épisode tragique de notre histoire. « Certes, les témoins directs sont aujourd'hui tous disparus, mais certains d'entre nous en ont encore connu, ont écouté leurs récits, et les plus jeunes ont "entendu dire que..." », dit Jacques Faux.

L'atelier se tiendra en la petite salle du village à Wasmes-A.-B., le samedi 7 avril à 16 h 30. ■

## ANTOING

## Pêcherie : pas la moindre remarque

Le PCA du quartier de la Pêcherie vient de franchir une nouvelle étape. Pas la moindre observation au terme de l'enquête publique.

Après mise à disposition du projet depuis le début du mois de mars dernier et une réunion publique d'information, l'enquête publique concernant le plan communal d'aménagement révisé du nouveau « quartier de la Pêcherie » se clôturait mercredi. « Personne n'est venu pour la clôture de cette enquête et je n'ai reçu aucune observation par écrit concernant ce projet. Le dossier sera à présent (ré)examiné par le conseil communal. Après éventuellement quelques remarques et approbation, ce dossier sera transmis à la Région wallonne qui l'acceptera ou non. La tutelle peut également, à son tour, formuler l'une ou l'autre remarque avant accepta-



Les maisons de droite seront toutes détruites.

tion », explique Caroline Delbauve, responsable du service urbanisme.

En substance, le projet prévoit la destruction de toutes les maisons situées à droite de la rue des Ponts, en entrant dans Antoing, et la construction, en lieu et place, d'un bloc d'appar-

tements en U. Ce bloc comprendra un rez-de-chaussée commercial et des appartements sur deux étages sur les côtés et trois étages en front de la rue de la Pêcherie. Le long de la rue de la Pêcherie, entre r2 et r6 maisons unifamiliales, avec cours et jardins à l'arrière, se-

ront réalisées. L'étude de ce projet a été menée par l'intercommunale Igretec. Le projet sera mené par la société Tradeco de Mouscron, déjà propriétaire des maisons de la rue des Ponts et des superficies s'étendant jusqu'à la marbrerie Desmets. ■ Fr. Gh.